



HENRI CHABRIER TAILLANT



Portrait d'Henri Chabrier-Taillant © DR

Le sous-lieutenant Henri Chabrier-Taillant est né au Caire en 1886. Incorporé le 13 novembre 1907, il est promu caporal en 1908, puis sergent en 1910. La guerre l'oblige à quitter son paisible boulevard Gambetta à Aubagne. Mobilisé le 1^{er} août 1914 à l'âge de 27 ans, il arrive au 3^e Régiment d'Infanterie, très majoritairement composé de Provençaux, le 5 août. Dès le lendemain, le régiment part en train depuis Hyères et Digne pour rejoindre la frontière de Lorraine dans la bonne humeur générale. Notre Aubagnais connaît son baptême du feu le 14 août au milieu de l'après-midi entre Coincourt et Moncourt. Au cours de ce premier combat aussi acharné qu'égal, 751 hommes sont tués. Les Provençaux sont prévenus.

Quelques jours plus tard, le 19 août, le régiment est en réserve de division. Après la terrible déroute du 15^e Corps d'armée (dont fait partie le 3^e RI) à Morhange, le repli est ordonné et les Français essuient des pertes considérables. Le 3^e RI, qui n'a pas été en première ligne, a perdu 550 hommes. La 11^e Armée, surprise par des Allemands très organisés, est repoussée presque jusqu'à la Moselle. Du 24 au 28 août, le régiment participe à la prise de Lamath et Xermaménil ; une promenade de santé par rapport à ce qui attend le régiment qui se rend à Bar-le-Duc le 6 septembre.

Du 7 au 12 septembre, au nord de Bar-le-Duc, Chabrier-Taillant prend part à la première bataille de la Marne qui signe la première lourde défaite allemande. A la suite de cette bataille, le 3^e régiment reste cantonné près de Verdun. Il paiera d'ailleurs un tribut de 421 hommes lors de la bataille à laquelle il participe entre le 21 février et le 24 mars 1916.

Après une semaine de repos bien mérité à l'arrière, le régiment est transféré sur le front de l'Yser en Flandre Occidentale. Il a pour mission de défendre Nieuport-Ville. Le 17 avril, lors d'une réorganisation du régiment, Chabrier-Taillant est nommé sous-lieutenant à titre temporaire. Le 29 juin, le régiment subit à Nieuport lors d'un énième combat des tirs d'obus de 15h45 à 18h. A 19h15, des bombardements d'obus et de torpilles allemandes s'abattent sur les premières lignes. A 20h30, une trentaine d'Allemands cherchent à s'infiltrer dans les tranchées adverses mais ils sont repoussés par des tirs d'infanterie. Le journal de marche du régiment rend compte de dégâts matériels et humains importants : 23 tués, 50 blessés et 8 disparus. Henri est grièvement blessé. Il mourra le lendemain à l'ambulance « Océan », hôpital de campagne installé dans les locaux du Grand Hôtel Océan de la ville de La Panne en Belgique.

Nom : <i>Chabrier Taillant</i> Prénoms : <i>Henri Louis Victor</i> Surnoms :		Numéro matricule du recrutement : <i>3505</i> Classe de mobilisation :	
ETAT CIVIL. Né le <i>30 octobre 1886</i> au <i>Caire</i> , canton d'... département d'... résident au <i>Caire</i> , canton d'... département d'... profession d'... fils de <i>Jean Henri</i> et de <i>Mathilde Berthe</i> Marié le :			
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION. Classé dans la <i>1^{re}</i> partie de la liste en <i>1907</i> Classé dans la <i>1^{re}</i> partie de la liste en <i>1907</i>			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. Inscrit sous le n° <i>502</i> de la liste <i>1^{re}</i> novembre 1907 Caporal le <i>15 octobre 1908</i> sergent le <i>15 novembre 1910</i> Promu sous-lieutenant le <i>29 juin 1916</i> Nommé sergent le <i>11 février 1910</i> Rappelé à l'activité par décret de M. le Général du <i>21 août 1914</i> Chrézien au camp le <i>1^{er} août 1914</i> à l'occasion de la bataille de <i>Marne</i> D'après la <i>Notice</i> de la notice de l'Armée de terre, Paris, 1916, n° 1000 O. D. du <i>14-16</i> Mars pour la <i>France</i>			
CAMPAGNES. <i>Combat d'Allemagne des 14-16 mai 1915</i>		BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC. <i>Élevé à l'Ordre de l'Armée le 10 juillet 1916 par le G. D. D. et le G. I. P. D. Officier d'une bravoure remarquable. A été mortellement blessé en portant ses hommes à leur poste de combat au moment d'une attaque d'infanterie.</i> <i>Les voyant émus de sa blessure, leur a crié : "En avant ! Vive la France !"</i> <i>Croix de Guerre avec palme.</i>	
RÉSERVE : 1 ^{er} dans l'Armée, 2 ^e dans l'Armée, Supplémentaire dans l'Armée, 1 ^{er} dans l'Armée, Supplémentaire dans l'Armée, Spéciale aux hommes du service de garde des voies de communication.		ÉVALUÉ : 1 ^{er} dans l'Armée, 2 ^e dans l'Armée, 3 ^e dans l'Armée, 4 ^e dans l'Armée, 5 ^e dans l'Armée, 6 ^e dans l'Armée, 7 ^e dans l'Armée, 8 ^e dans l'Armée, 9 ^e dans l'Armée, 10 ^e dans l'Armée.	

Fiche matricule d'Henri Chabrier-Taillant © AD13 1 R 1252



Le Grand Hôtel de l'Océan à La Panne où Henri Chabrier-Taillant succombe à ses blessures © DR

Les circonstances de sa mort lui vaudront d'être cité à l'ordre de l'Armée n°37 du 10/07/1916 : « Officier d'une bravoure remarquable. A été mortellement blessé en portant ses hommes à leur poste de combat au moment d'une attaque d'infanterie. Les voyant émus de sa blessure, leur a crié : « En avant ! Vive la France ! » Cet acte lui vaudra également la Croix de guerre avec palme à titre posthume.

Son corps est rapatrié à Aubagne le 13 juin 1922 et inhumé au cimetière des Passons.

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.
Cité à l'Ordre de l'Armée le 10 juillet 1916 par le G. D. D. et le G. I. P. D. Officier d'une bravoure remarquable. A été mortellement blessé en portant ses hommes à leur poste de combat au moment d'une attaque d'infanterie.
Les voyant émus de sa blessure, leur a crié : "En avant ! Vive la France !"
Croix de Guerre avec palme.

Détail de la fiche matricule d'Henri Chabrier-Taillant où il est fait état de sa citation et de sa décoration © AD13 1 R 1252